



Concilier les pratiques du Ramadan et la sécurité des personnes lors de la pandémie de COVID-19

Contexte

Le mois sacré du ramadan est marqué par des rassemblements religieux et sociaux au cours desquels les familles musulmanes prient ensemble, en principe cinq fois par jour, et se réunissent avec leurs amis pour rompre le jeûne ensemble, après le coucher du soleil lors de l’iftar ou juste avant l’aube lors du suhour. Pendant le mois du ramadan, la majorité des musulmans se rendent à la mosquée pour des prières. Les musulmans se réunissent pour de longues prières, dites du tarawiha et du qiyam. Certains musulmans passent également plusieurs jours et nuits consécutifs à la mosquée pendant les 10 derniers jours du ramadan (i’tikāf), pour y prier. Ces pratiques religieuses et traditions sont observées tout au long du mois. En outre, à la fin du ramadan, les musulmans célèbrent l’Aïd al-Fitr, une fête religieuse célébrée par les musulmans du monde entier.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il est urgent de réévaluer les pratiques qui sont susceptibles de contribuer à la transmission du virus pendant le ramadan. Ces pratiques nécessitent la mise en œuvre de mesures d’atténuation connues pour réduire la transmission du virus vecteur de la COVID-19. Les mesures standards ci-après ont été prises pour réduire la transmission de la COVID-19 :

- la distanciation physique, afin d’interrompre la transmission en réduisant les interactions rapprochées entre les fidèles ;
- le lavage des mains à l’eau et au savon avant et à la fin des séances de prière ;
- l’utilisation de désinfectants pour mains et de solutions hydroalcooliques pour nettoyer les mains ; et
- le fait d’encourager les populations à tousser ou à éternuer dans le pli de leur coude.

Pendant le ramadan, des mesures complémentaires s’avèrent nécessaires pour lutter contre la COVID-19. En vue de trouver un accord concernant ces mesures, un processus de décision collectif impliquant les responsables de la communauté musulmane et le gouvernement doit être enclenché. Les décisions à prendre vont notamment de la fermeture des mosquées aux restrictions à la circulation des personnes en passant par la surveillance des rassemblements publics. Ces décisions auront des incidences directes sur les rassemblements religieux et sociaux de grands groupes de personnes, qui sont caractéristiques du ramadan.

Les dignitaires religieux musulmans et le gouvernement devraient donc s'impliquer tôt dans le processus de prise de décision afin de sensibiliser les communautés aux décisions importantes concernant les mesures prises pour atténuer les effets potentiels de la COVID-19 pendant le mois sacré du ramadan. Au titre des mêmes mesures d'atténuation, une stratégie de communication doit être élaborée pour sensibiliser les individus, les ménages et les communautés sur les mesures arrêtées qui seront mises en œuvre pendant le ramadan pour éviter la propagation de la COVID-19

Les mesures ci-après doivent être encouragées à la maison pendant la période de Ramadan.

- Observer les cinq prières quotidiennes à la maison avec les membres proches de la famille en veillant en permanence à conserver strictement une distance d'au moins un mètre (trois pieds) entre les personnes ;
- Utiliser des plateformes médiatiques virtuelles telles que la télévision, la radio, les médias numériques et sociaux pour les cinq prières quotidiennes;
- Éviter le contact physique lorsque vous saluez en utilisant des salutations culturellement et religieusement acceptées n'impliquant pas de contact physique : par exemple, le salut de la main, le hochement de la tête, ou la main sur le cœur ;
- Appeler fermement les personnes qui se sentent mal ou qui présentent des symptômes de la COVID-19 à ne pas prier avec les autres membres de la famille, ni dans les espaces publics ;
- Veiller à ce que les installations pour le lavage des mains soient correctement pourvues en eau et en savon et mettre à disposition des solutions hydroalcooliques (contenant au moins 70 % d'alcool) à l'entrée et à l'intérieur des mosquées ;
- Mettre à disposition des mouchoirs à usage unique et des poubelles avec sacs jetables munies d'un couvercle, et veiller à ce que les déchets soient correctement éliminés ;
- Encourager l'utilisation de tapis de prière personnels, posés sur les moquettes de sol.

Si les rassemblements religieux de masse sont autorisés par le gouvernement, continuez à appliquer les mesures d'atténuation décrites ci-après.

- Si possible, organiser l'événement en extérieur ; sinon, veiller à ce que la ventilation soit suffisante et à ce que l'air circule bien ;
- Écourter le plus possible la durée de l'événement afin de limiter l'exposition potentielle ;
- Plutôt que les grands rassemblements, privilégier des services de plus courte durée, plus fréquents, avec moins de personnes ;
- Maintenir une distance physique entre les participants, qu'ils soient assis ou debout, en prévoyant des emplacements fixes, notamment dans les lieux de prière, les installations communes utilisées pour les ablutions rituelles (wudu), et là où les personnes laissent leurs chaussures ;
- Réguler le nombre de personnes et leur circulation, à l'entrée, à l'intérieur et à la sortie des lieux de culte, des lieux de pèlerinage, ou d'autres lieux, afin de conserver en permanence des distances sûres ;
- Prévoir des mesures pour le suivi des contacts au cas où un malade est identifié parmi les participants à l'événement ;
- Nettoyer systématiquement les lieux où les gens se rassemblent avant et après chaque événement, au moyen de détergents et de désinfectants ;
- À l'intérieur des mosquées, veiller à la propreté des lieux et des installations réservées aux ablutions (wudu), ainsi qu'aux bonnes conditions générales d'hygiène et d'assainissement ;
- Nettoyer régulièrement les objets qui sont touchés souvent, comme les poignées de porte, les interrupteurs et les rampes d'escalier, à l'aide de détergents et de désinfectants ;
- Garder des thermomètres « sans contact » (Thermoflash) sur les lieux au cas où il serait nécessaire de vérifier la température ;
- Encourager l'utilisation de désinfectants pour mains et le lavage des mains à l'eau et au savon avant d'entrer dans les lieux de culte et de participer à un rassemblement religieux.